

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale BA Instrument
Code	
Filières, orientations et options	☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☒ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ <i>Option Musique de chambre</i> ☐ <i>Option Musique contemporaine</i> ☐ <i>Option Composer-performer</i> ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ <i>Option Chef de Chant</i> ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ <i>Option Multimédia</i> ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ <i>Option Enseignement</i> ☐ <i>Option Recherche</i> ☐ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☒ Neuchâtel	
Niveau du cours	Si cours annuel : ☒ A1 ☒ A2 ☒ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	80	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☒ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
• Développer une expertise approfondie dans la technique de son instrument, permettant une exécution précise et expressive des œuvres musicales. • Acquérir une vaste connaissance du répertoire de son instrument, couvrant différentes époques, styles et genres. • Cultiver une indépendance musicale et artistique, en intégrant les compétences nécessaires pour répondre aux attentes du milieu professionnel et gérer sa carrière de manière proactive et créative.		
5. Contenu et forme de l'enseignement		
Travail de la technique instrumentale, du répertoire et de tous les styles. Les cours sont individuels, mais l'enseignement peut également faire l'objet de cours collectifs ponctuels.		

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|---|---|--|
| ☒ Examen noté * | ☐ Contrôle continu noté* | ☐ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☐ Autre(s) : |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Prestation artistique | ☐ Production écrite | ☐ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

Se référer au répertoire des examens de discipline principale publié sur Intranet.

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|--|---|
| ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| ☐ Expert-e interne | ☒ Expert-e externe |
| ☒ Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☐ Remédiation possible
	☒ Pas de remédiation
	<i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

Une note en dessous de 4 est insuffisante et constitue un premier échec. À la fin de la première année du cursus de Bachelor, la répétition de l'évaluation de la discipline principale a lieu avant le début de la deuxième année du cursus.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Alto : Miguel Da Silva (GE), Máté Szücs (GE), Lise Berthaud (NE)
Basson : Alfonso Venturieri (GE)
Clarinete : Romain Guyot (GE)
Contrebasse : Alberto Bocini (GE), Mirella Vedeve (NE)
Cor : Bertrand Chatonet (GE), Milena Viotti (GE)
Flûte traversière : Michel Bellavance (GE), Jacques Zoon (GE)
Guitare : Judicaël Perroy (GE)
Harpe : Sarah Verrue (GE)
Hautbois : Alexei Ogrintchouk (GE)

Orgue : Alessio Corti (GE), Vincent Thévenaz (GE) Percussion : Philippe Spiesser (GE) Piano : Ricardo Castro (GE), Sylviane Deferne (GE), Nelson Goerner (GE), Cedric Pescia (GE), Louis Schwizgebel (GE), Fabrizio Chiovetta (GE+NE), Paul Coker (NE), Francois Dumont (NE) Saxophone : Joshua Hyde (GE) Trombone : Andrea Bandini (GE) Trompette : Gérard Métrailler (GE) Tuba : Ricardo Carvalhoso (GE) Violon : Aline Champion (GE), Patrick Genet (GE), Tedi Papavrami (GE), Alexander Rozhdestvensky (GE), Nurit Stark (GE), Pierre Foucheneret (NE), Sergey Ostrovsky (NE), Julien Zufferey (NE) Violoncelle : Ophélie Gaillard (GE), David Pia (GE), Denis Severin (NE)	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM